

Riom → Sud Combrailles

SAINT-GEORGES-DE-MONS ■ Des travaux au centre aquatique pour réduire de 40 % la consommation d'énergies

La piscine cherche à alléger la facture

Parce que, comme toutes les piscines, le centre aquatique intercommunal de Saint-Georges-de-Mons consomme beaucoup d'énergie et coûte très cher, 500.000 € de travaux vont être engagés. Objectif : réduire la facture énergétique de 40 %. Explications.

Arthur Cestron
arthur.cestron@centrefrance.com

1 **Quelle est la situation au centre aquatique ?** Le constat vaut pour toutes les piscines : « Ce sont des bâtiments énergivores, et leur coût n'est pas couvert par la recette des entrées », explique Jean-Marie Mouchard, président de la communauté de communes Combrailles Sioule et Morge. Le centre aquatique intercommunal de Saint-Georges-de-Mons n'échappe pas à la règle : chaque année, l'interco abonde à hauteur de 600.000 € le budget de fonctionnement de la piscine (900.000 €), simplement pour l'équilibrer. Une somme conséquente pour une collectivité qui dispose d'un budget de 7 millions d'euros. Au-delà de la transition énergétique, l'enjeu est donc de



CENTRE AQUATIQUE. La communauté de communes, présidée par Jean-Marie Mouchard (photo), a été accompagnée par l'Adulme et la société SF2E dans la mise en place du CPE.

réaliser des économies financières. « Mais il s'agit aussi d'améliorer le confort du personnel et des nageurs, qui se plaignent parfois d'une sensation de froid », ajoute Jean-Marie Mouchard.

2 **Qu'est-ce qu'un contrat de performance énergétique (CPE) ?** Ce type de contrat a une ambition : améliorer la performance énergétique d'un bâtiment. Surtout, là où des travaux de rénovation

classiques ont un objectif de moyens, le CPE a un objectif de résultats : réduire les consommations d'énergie d'au moins 40 %. Sélectionné par l'intercommunalité, le groupement d'entreprises Dalkia/Optimal Solutions va donc devoir atteindre cet objectif d'ici 2020, et maintenir cette performance durant dix ans. « Si on a opté pour un CPE, c'est pour cette garantie de résultats », explique

Jean-Marie Mouchard, sans cacher que les subventions sont aussi plus conséquentes. Au total, 500.000 € de travaux vont être réalisés au centre aquatique, grâce au soutien du Département (154.000 €), de la Région (100.000 €) et de l'Etat (115.000 €). L'interco ne déboursa que 90.000 €.

3 **Quelles seront les économies réalisées ?** Une fois l'objectif de 40 % atteint, « ça devrait nous

permettre de réaliser entre 80.000 et 100.000 € d'économies par an sur les factures (eau, gaz, électricité). » Autrement dit : « En investissant 90.000 € dans les travaux, la communauté de communes va amortir cette dépense dès la première année, détaille Sébastien Guillot, vice-président en charge des sports à la communauté de communes. Ensuite, la collectivité déboursa 520.000 € par an pour le centre aquatique, et non plus 600.000 €. »

4 **Quels sont les travaux ?** Une première tranche de travaux a été réalisée en septembre. Mais les principaux aménagements auront lieu à l'été 2019 : ils entraîneront la fermeture du centre aquatique durant douze semaines, de fin juin à mi-septembre. Concrètement, il s'agira d'améliorer le traitement de l'air, le rendement de la chaudière, d'équiper toutes les installations en instruments de mesure pour un suivi en temps réel et de couvrir le bassin avec une bâche afin de conserver sa température et de limiter l'évaporation de l'eau. ■

EN CHIFFRES

1973

Soit la date de construction du centre aquatique de Saint-Georges-de-Mons. Une grande phase de travaux entre 2003 et 2005, pour 3 millions d'euros, avait conduit notamment à la création des gradins, du toboggan et d'un espace pour les enfants.

55.000

Soit le nombre de nageurs accueillis chaque année : le grand public représente près de la moitié des entrées, suivi des scolaires (35 %, soit 19.000 élèves) et des membres du CASGA, le club local de natation (18 %).

- 40 %

Soit l'objectif de réduction de la consommation d'énergie au centre aquatique intercommunal. Concrètement, d'après les estimations, 7,3 GWhPCS de gaz naturel, 2,4 GWh d'électricité et 57.000 m³ devraient être économisés sur dix ans.